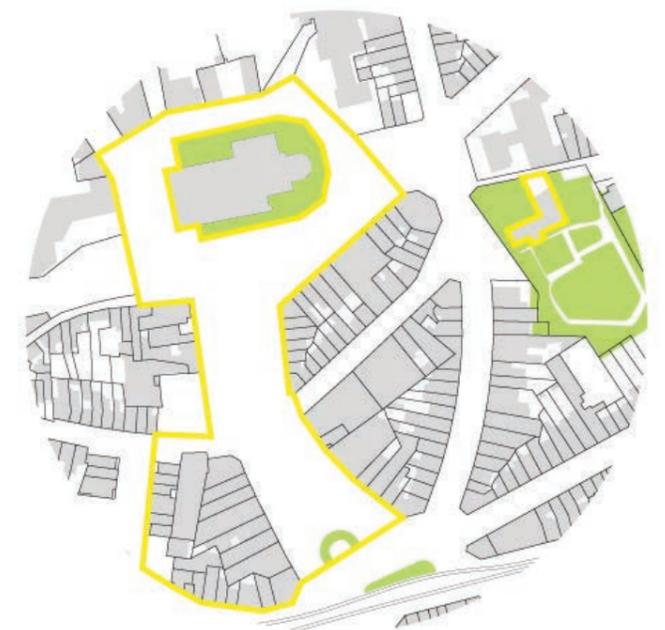


RENFORCEMENT DE L'ATTRACTIVITÉ CULTURELLE ET TOURISTIQUE

13. PARCOURS CULTUREL ET TOURISTIQUE // 14. ANIMATION DE L'ESPACE PUBLIC
// 15. PLAN LUMIÈRE



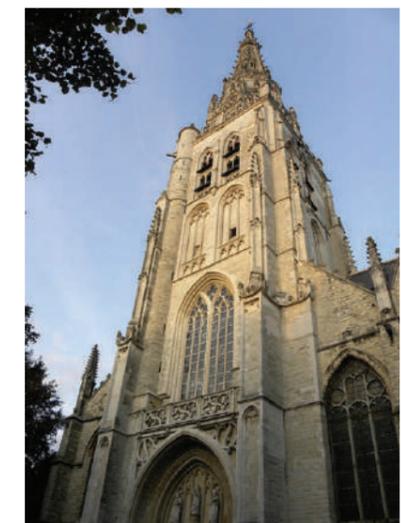
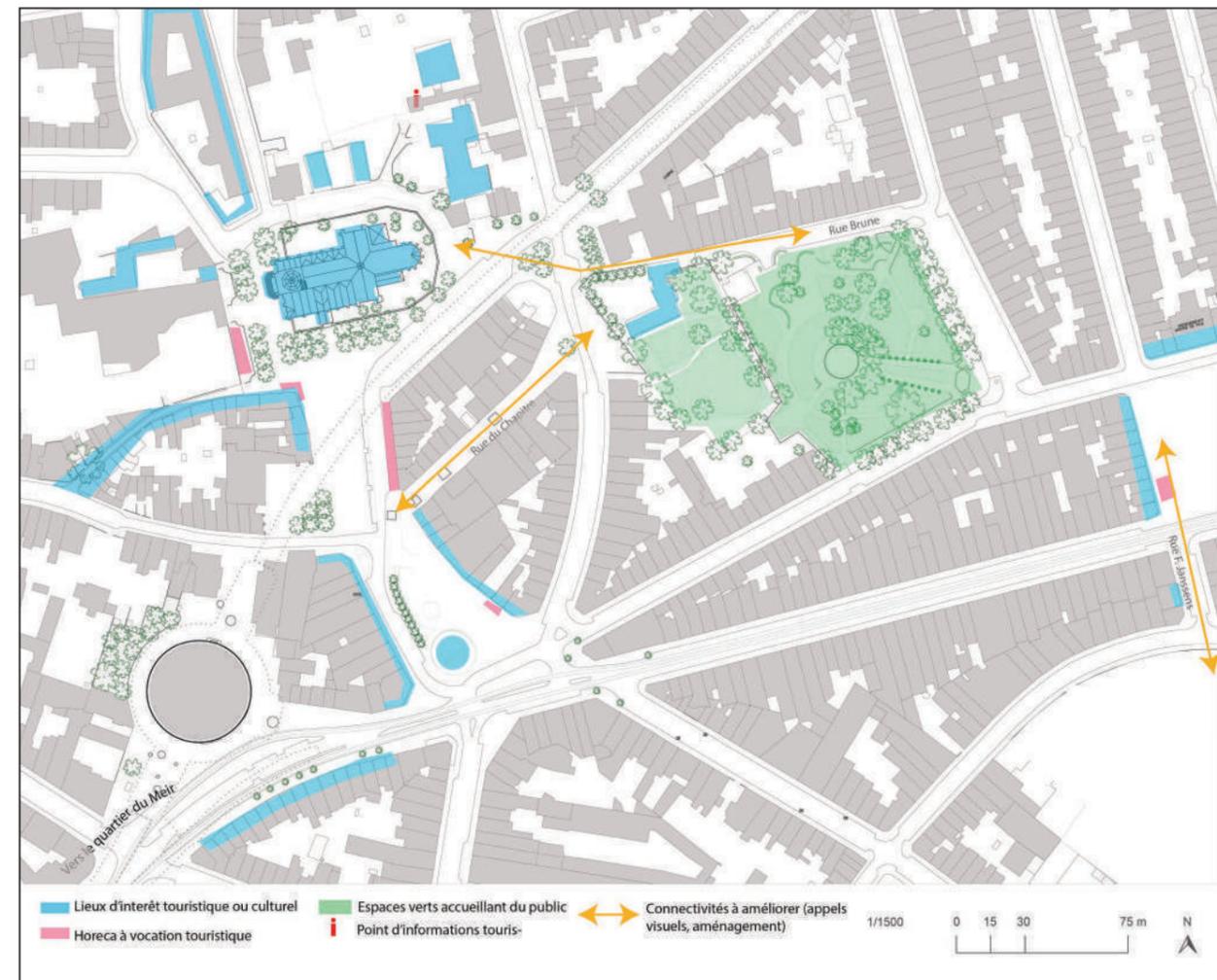
METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE MAJEUR

Le centre d'Anderlecht gagnerait à mettre en valeur et communiquer sur ses nombreux atouts patrimoniaux et culturels.

INFORMER

- Créer un **point d'accueil physique d'informations culturelles et touristiques à compléter avec par exemple 3 ou 4 bornes numériques**. Une implantation dans le métro Saint-Guidon, à la maison d'Erasme et dans les centres culturels serait idéale. Deux possibilités pour un point d'accueil physique :
 - Dans un premier temps, dans la cellule communale sur le cours Saint-Guidon (cf. fiche 3) ;
 - Dans le cadre d'un projet plus ambitieux: dans le nouveau bâtiment communal refermant l'îlot Jacques Simonet (cf. fiche 6).
- Implanter une **signalétique touristique** complémentaire à celle de la région qui cible uniquement les lieux les plus emblématiques. Une information **accessible sur le lieux en permet une lecture immédiate**. Favoriser des panneaux discrets, multilingue, accessibles aux PMR et n'utiliser les QRcodes qu'en complément de ceux-ci, de manière à ne pas exclure les personnes ne disposant pas d'un lecteur.
- La promotion du centre d'Anderlecht passera aussi par un **renforcement de la collaboration avec visit.brussels** et les **guides touristiques**.

Les atouts en 2017



Collégiale Saints-Pierre-et-Guidon



Rue Porselein



Panneau d'informations touristiques, Paris.



Borne touristique à Vilvorde (Belgique). Les lieux d'intérêt y sont répertoriés avec une fiche descriptive associée.



Maison Vandenpeereboom et la cour



Maison Erasme et ses jardins

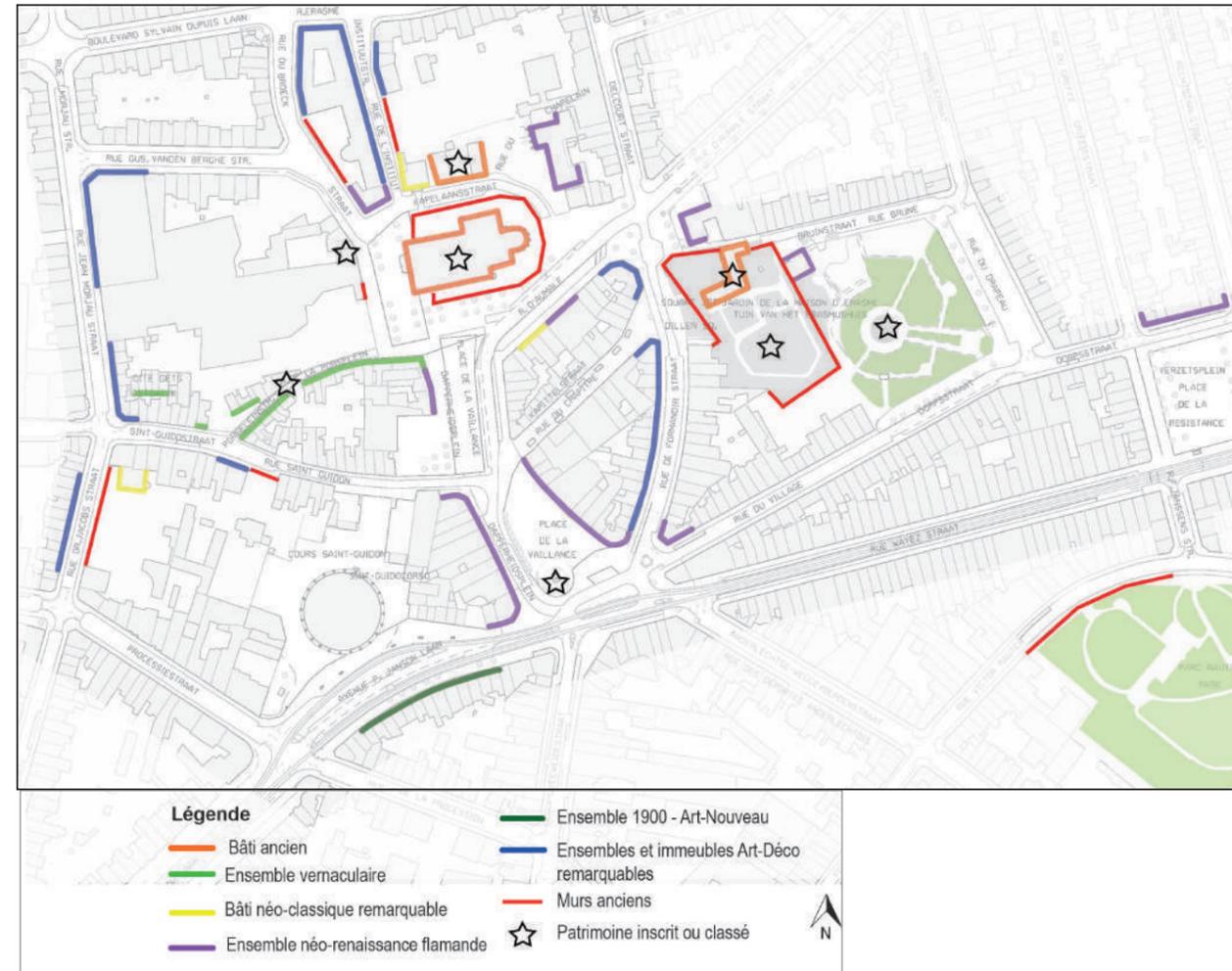


Béguinage

LIAISONNER

- Elaborez un **plan d'implantation de panneaux directionnels** pour les lieux d'intérêt touristique et culturel (musées, académies, centres culturels, etc.). Attention, pour ne pas encombrer l'espace; les coupler avec le mobilier existant ou futur et se placer dans la continuité du langage régional.
- Intégrer aux nouveaux revêtements de sols de l'hypercentre des balisages (différences de matériaux, de couleurs, etc.) créant des continuités piétonnes entre les différents lieux d'intérêt. Ce balisage intégré pourrait se décliner selon les thématiques de balades touristiques : "Le Park System", "l'Art-Déco", etc.
- Plusieurs connectivités physiques à retravailler en créant des "appels visuels" :
 - **Rue Brune**, entre la rue d'Aumale et le parc Central: la suppression des places de stationnement et l'inscription de ce tracé dans les futurs revêtements (cf. Fiche 2- "Abords de la Collégiale") peuvent être complétés par un appel visuel coloré ou végétal. (voir si contre)
 - **Rue du Chapitre**, entre la place de la Vaillance et la Maison Erasme: la reconstruction du centre culturel De Rinck a occasionné l'enlèvement de plusieurs bacs à fleurs qu'il serait opportun de repenser qualitativement pour liaisonner ces deux espaces clés du centre.
 - **Rue François Janssens**, entre la place de la Résistance et le parc de Biestebroek (parc Rauter) : Supprimer 2 places de stationnement et les remplacer par de petits arbres en prenant soin de ne pas masquer les 6 peintures murales (sgraffites) de 1904 du n°5.

Ensembles architecturaux du centre



Une invitation à découvrir l'histoire d'Anderlecht. Visite scénographique dans l'Abbaye de Villers-la-Ville, Belgique.



Petit patrimoine 26 avenue Paul Janson

GÉRER LE PATRIMOINE

- Gestion de la cohérence des ensembles architecturaux, notamment:
 - La rue Porselein (Cf. Fiche 6 pour les recommandations);
 - L'ensemble Art-Déco rue Formanoir : pour mettre en valeur ce patrimoine, l'expression commerciale très envahissante de la rue doit être encadrée et limitée (Cf. Fiche 11 pour les recommandations);
 - L'ensemble Art-Déco du peintre Victor Servranckx rue Morjau, 1 à 9 (voir la fiche 6 îlot de l'Académie pour les recommandations) et à l'angle des rues Formanoir et d'Aumale (voir la fiche 2 Abords de la Collégiale et 14 Animation de l'espace public).



Ancien hôpital Sainte-Anne, 1956 rue de l'Institut



Ensemble de Servranckx sur la rue Morjau



Freedom trail, Boston.



Appel visuel coloré ou végétalisé: parapluies d'une rue piétonne de Namur et ruelle végétalisée à Ath



UNE JOURNÉE À ANDERLECHT !

PROMOTION D'UN PARCOURS TOURISTIQUE ÉTOFFÉ

Le plan suivant propose un parcours touristique étoffé du centre ville avec un recensement des atouts et ouvre la possibilité de promouvoir «Une journée dans le centre d'Anderlecht !» : entre musées, terrasses de cafés et gastronomie belge et balades urbaines pour admirer l'architecture, ponctuées d'espaces verts et d'oeuvres d'art dans l'espace public.

Le parcours 2025 compte notamment, en plus des atouts actuels :

- Le jardin de la Collégiale (1);
- Le jardin culturel en intérieur d'îlot de l'Espace Maurice Carême (2);
- Le parc central avec sa buvette et son théâtre de verdure (3);
- Une offre d'horeca diversifiée sur la place de la Vaillance (4);
- La galerie communale et le point d'information touristique (5);
- Panorama depuis la tour de la Collégiale.



Parc Central, théâtre de verdure



Immeuble Servranckx, 1925. Rue du chapitre, 3.

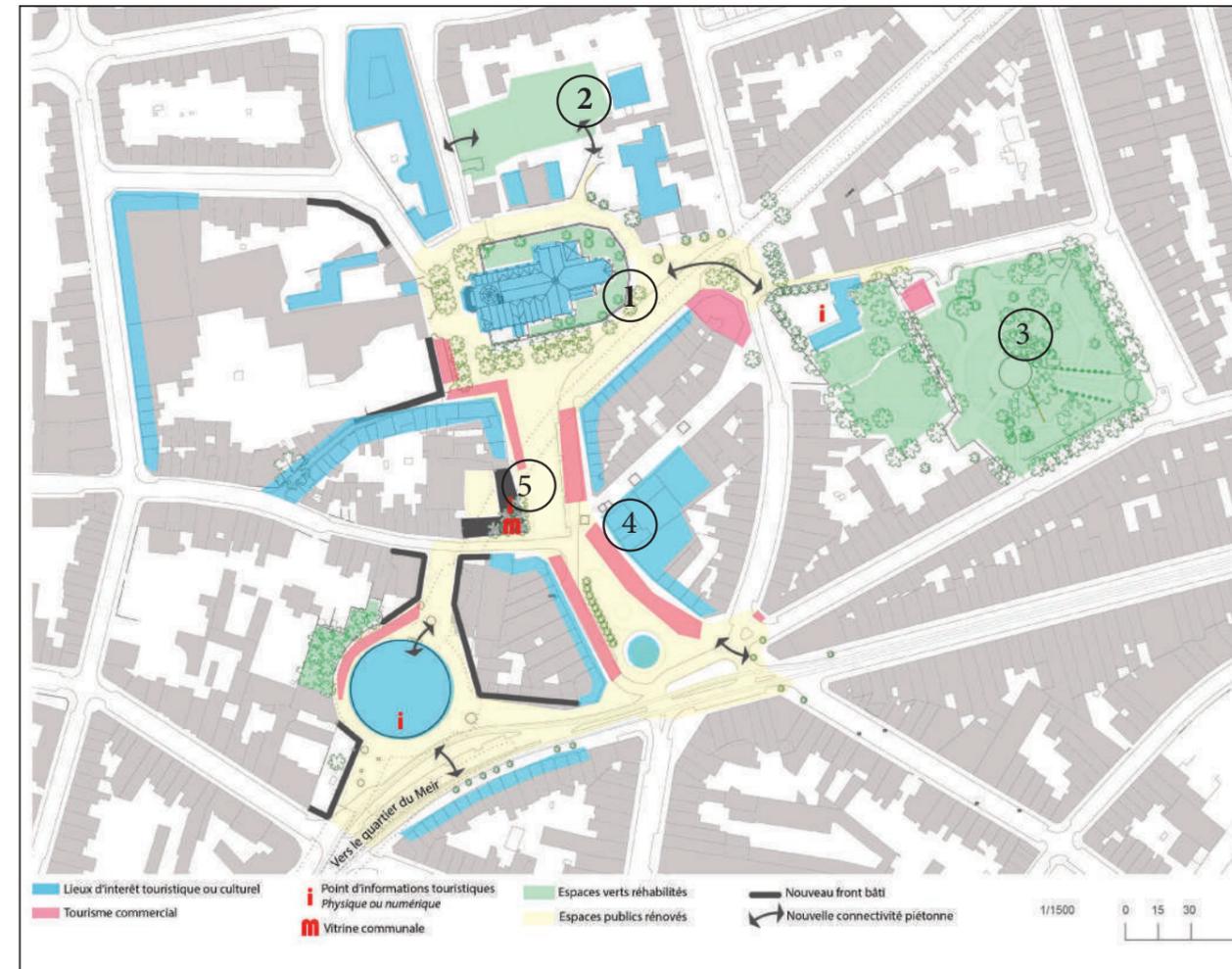


Oeuvre de Wij leven, station de métro Saint-Guidon



Crypte de la collégiale Saints-Pierre et Guidon

Proposition



Vue depuis la flèche de la Collégiale

RÉPONDRE AUX BESOINS DES HABITANTS

Diverses fonctions pour animer l'espace public et les nouveaux aménagements du centre ont été identifiés. Il y a une demande forte des habitants pour des activités récréatives et de loisir (jeux d'eau, parc de skate, lieux de détente, installations sportives, mise lumière ludique des espaces publics...) et pour la verdurisation du quartier (agriculture urbaine, plantation d'arbres, toits verts, etc.). La construction de logements et de locaux communautaires est également ressortie de la participation.

JEUX DANS LES ESPACES PUBLICS

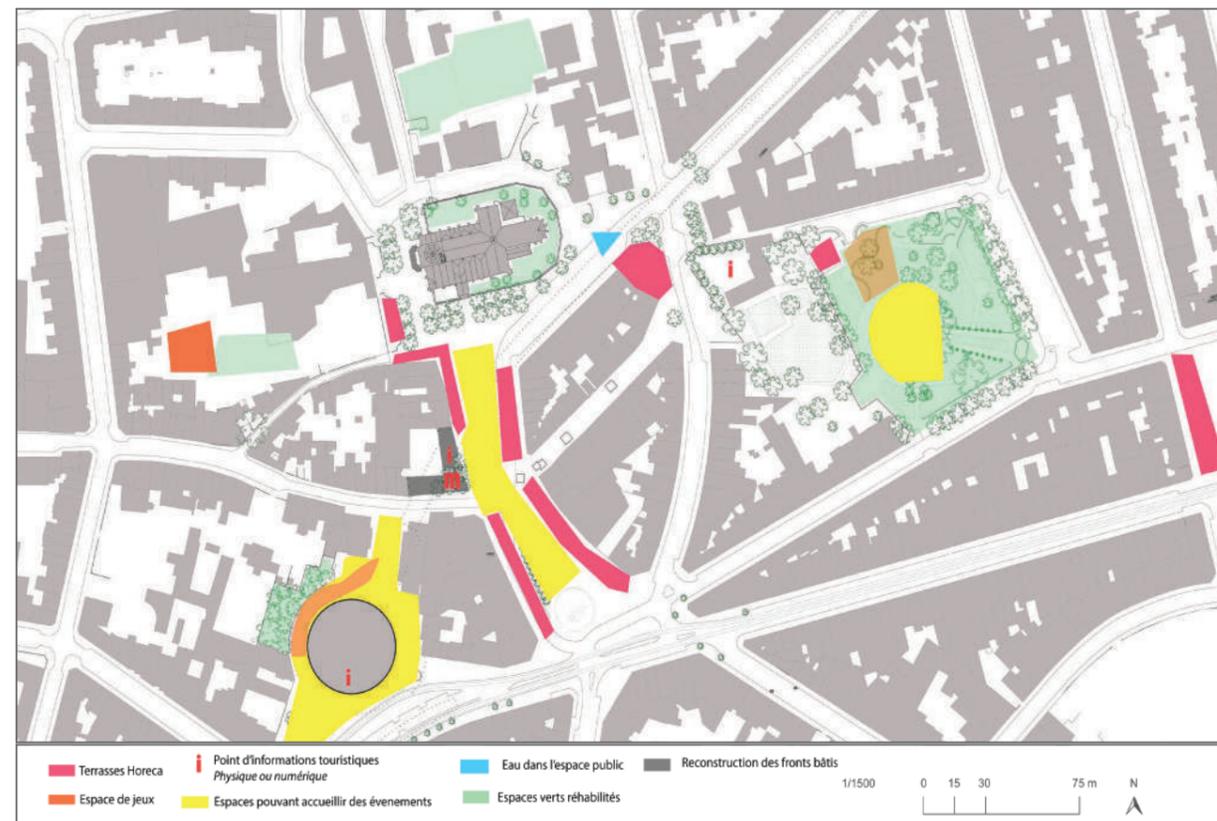
Plusieurs plaines de jeux pour enfants se trouvent dans les abords du périmètre, notamment celle du parc de Biestbroeck (parc Rauter) et du parc Astrid. Celles-ci sont cependant peu utilisées par les habitants (sentiment de devoir se déplacer dans un «autre quartier»). Dans le centre, on retrouve une très petite plaine de jeux rue d'Aumale (à l'angle rue du Devoir) et celle du parc Central qui ne satisfait pas à la demande des familles (Cf. Fiche 7 Parc central).

- Rénover et bonifier les jeux du parc Central: La plaine de jeux est complémentaire aux équipements envisagés (théâtre de verdure, buvette) et contribue à l'animation et au contrôle social du parc (Cf. Fiche 7 Parc Central).
- Intégrer le jeu dans l'espace public: Un mobilier urbain aux fonctions multiples est préconisé pour la rénovation des espaces publics (des éléments ludiques qui permettent à la fois de se reposer, de jouer, de manger, etc.).

GESTION DU PARC CENTRAL

- Il est proposé de déléguer la **gestion du parc à Bruxelles Environnement** afin de bénéficier de plus de moyens pour l'entretien, la surveillance, l'animation.
- **Mise en lumière** : Aucun éclairage n'est installé afin de respecter les cycles diurnes/ nocturnes de la flore. Le parc étant ouvert la nuit, cette absence de lumière génère un sentiment d'insécurité. Une solution pour, soit installer un éclairage minimal, soit clôturer/ baliser le parc devrait être réfléchi.
- Animation par un opérateur culturel (collaboration des centres culturels du quartier pour mettre en place une programmation).

Animation des espaces publics réaménagés



HORECA DIVERSIFIÉ

Les habitants ont soulevé un manque de diversité dans l'offre d'Horeca, notamment pour les familles. Deux sites sont identifiés pour animer l'espace public et compléter en horeca l'offre culturelle et touristique du centre :

- Valorisation du **rez-de-chaussée face à la Maison d'Erasmus** (bâtiment Art-Déco/Moderniste), à l'angle des rues Formanoir et d'Aumale (Cf. Fiche 2 Abords de la Collégiale). Il s'agit en fait de deux unités, un café et une cellule vide. Il est proposé de réunir les deux rez-de-chaussée dans un projet d'horeca/terrace plus ambitieux.
- Création d'une **"guinguette philosophique" dans le parc Central** (Cf. Fiche 7 Parc Central). Cette proposition s'inscrit dans une volonté d'animer le parc par des activités culturelles (théâtre de verdure...). Le gestionnaire du café pourrait prendre en charge des événements culturels organisés en collaboration avec, par exemple, la Maison d'Erasmus et les centres culturels.



Place Bastion, Genève



Université de Nagano, les blocs de l'aménagement servent à la fois d'assises, de tables, de modules de jeu selon l'usage et le moment de la journée.

AGRICULTURE URBAINE

Une autre demande forte de la part des habitants et usagers de l'hypercentre est la possibilité de cultiver des terrains ou du moins de se retrouver autour d'une activité de plein air. Les îlots du centre sont densément bâtis (ceux jouxtant la place de la Vaillance et la rue Wayez notamment), le besoin d'espaces verts est donc accru.

EMPLACEMENTS

Lieux possibles et variables à considérer:

- Rue d'Aumale (cf. fiche 2 « Réaménagement des abords de la Collégiale »);
- Jardin de la Collégiale (cf. fiche 8) ;
- Jardin de l'ancienne cure (cf. Fiche 9).

Il est important de décider en fonction de variables comme l'ensoleillement, la facilité de l'accès, un site clôturé ou non, etc. Ou encore selon la fonction voulue pour le potager : animation d'un lieu, projet de cohésion/inclusion sociale, projet d'agriculture urbaine, etc.

En tenant compte de ces points d'attention, **il est proposé d'aménager un potager dans le jardin de l'ancienne cure**, qui serait connecté au jardin de l'Espace Maurice Carême et accueillait historiquement un potager.



Croquis des potagers, aménagés dans l'axe de la rue d'Aumale.

POINTS D'ATTENTION CONCERNANT LES ESSENCES VÉGÉTALES

- Des **espèces persistantes et communes** sont préconisées afin d'optimiser leur durée de vie et de limiter les risques de vol.
- Des **plantations thématiques** (légumes anciens/oubliés, plantes médicinales, fleurs comestibles, etc.) peuvent être envisagées pour ajouter un intérêt culturel ou éducatif supplémentaire au potager.



Jardin abbaye Daoulas, Finistère, France

Exemples de légumes anciens



Ail des ours



Oignon Rocambole Sauvage



Melon Boule d'or



Carottes blanches des Vorges



Laitues asperges



Potiron Galeux d'Eysines

FAIRE VIVRE LE CENTRE PENDANT LES TRAVAUX

Les travaux de la place de la Vaillance présentent une **opportunité pour la Commune d'Anderlecht d'être exemplaire** en manière de gestion de chantier. C'est aussi l'occasion de tester des aménagements originaux et ludiques, des concepts d'animation, activités, etc.

UN "VILLAGE ÉPHÉMÈRE" AU COURS SAINT-GUIDON

La proposition vise à maintenir l'animation de l'hypercentre le temps des travaux de la place de Vaillance par une occupation temporaire du cours Saint-Guidon. Le marché hebdomadaire et le Marché de Noël pourraient, par ailleurs, s'y tenir.

Objectifs des aménagements temporaires:

- Accueillir les activités habituelles de la place de la Vaillance pendant les travaux;
- Proposer un espace de loisirs, détente, de rencontre;
- Fournir de l'information aux habitants sur l'avancement du chantier/ recueillir des avis, questions, préoccupations citoyennes;
- Tester des concepts de design urbain qui pourront être repris dans des aménagements permanents du cours St-Guidon ou ailleurs dans le centre.

INFO CHANTIER

Prévoir un lieu d'interface entre la commune et les habitants pour partager l'information sur le chantier et répondre aux questions. Il peut prendre la forme d'un pavillon temporaire ou peut s'installer dans la cellule commerciale, propriété de la commune, du cours Saint-Guidon, n°10.

AMÉNAGEMENT ET MOBILIER LUDIQUES

Un appel à des collectifs d'architectes/artistes pourrait être lancé afin de réaliser les aménagements provisoires (revêtements de sol, mobilier urbain, etc.) en collaboration avec les habitants du quartier. Voir les réalisations du collectif Baya à Bruxelles et de leurs "chantiers collectifs" lors du festival "Bellastock".



Point d'informations touristiques de la Ville de Bruxelles, Mont des Arts, été 2017.



Espace public estival, revêtement de sol en pavé de bois, Ath (Été 2017)



La "Grande Terrasse Rouge" à Montréal (Canada), longue de 1 km, a été conçue dans le but de préserver l'animation de la rue commerciale pendant la durée de longs travaux de voirie. Le succès de l'initiative a été tel que les commerçants ont demandé de renouveler l'expérience les années suivantes, une fois les travaux terminés.



Installation éphémère lors du "Walking Madou", phase test à une mise en piétonnier à Saint-Josse.



Jardins Gamelins (Montréal, Canada). Aménagement éphémère qui tient lieu d'espace de rassemblement et d'animation culturelle pendant l'été.

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU CENTRE PAR SA MISE EN LUMIÈRE

La mise en lumière nocturne du centre est un élément important de la **stratégie de renforcement de l'attractivité touristique** du centre.

Un projet de qualité reposant sur une vision globale a déjà été initié en 2006 et peut être mis en œuvre relativement rapidement. Des budgets pourront être plus faciles à trouver avec la présentation d'une esquisse, auprès de pouvoirs publics régionaux et fédéraux (Beliris). Les études ont déjà été financées par la commune qui valorise ainsi ses efforts et ses investissements. Des ajustements seront néanmoins nécessaires pour adapter l'avant-projet place de la Vaillance au nouveau contexte.

OBJECTIF ET RECOMMANDATIONS

- Mettre en valeur le paysage urbain nocturne du quartier par un éclairage qualitatif;
- Capitaliser l'avant-projet de plan lumière conçu en 2006;
- Programmer la mise en lumière des abords de la Collégiale, du cours Saint-Guidon et de la place de la Vaillance, **simultanément aux rénovations d'espaces publics** pour **augmenter l'effet d'ensemble**;
- Organiser en collaboration avec **Visit Brussels** des mises en lumière d'événements culturels anderlechtois, par exemple, le Marché annuel, la Processions Saint-Guidon...



Place de la Vaillance, Esquisse de l'avant-projet. © Jean-Pierre Majot.



Maison Erasme, Projet de mise en lumière © Jean-Pierre Majot.



Abords de la Collégiale, Esquisse de l'avant-projet. © Jean-Pierre Majot.

MISE EN OEUVRE DU PLAN LUMIÈRE : SITUATION ACTUELLE

Réalisé :

- Mâts d'éclairage devant la station Saint-Guidon
- Cours Saint-Guidon
- Place de la Résistance
- Mise en lumière de la Justice de Paix (en partie)
- Rue Porselein
- Rue du Chapitre
- Rue de Formanoir
- Rue Wayez (éclairage plus intense)
- Avenue Paul Janson (réverbères Laprade)

Etude réalisée mais sans mise en œuvre :

- Rue du Chapelain et environnement de la Collégiale
- La maison d'Erasme :
 - La mise en lumière de la maison d'Erasme a été étudiée vers 2010, mais le permis d'urbanisme n'a pas été introduit, dans l'attente d'un financement;
 - Profiter de la restauration du mur de la Maison d'Erasme pour intégrer les éléments techniques nécessaires à la mise en lumière (câblage, etc.).
- Place de la Vaillance (idée de mise en lumière des pignons néo-renaissance dans la partie Basse).
- Mise en lumière de la station Saint-Guidon (étude STIB): éclairage moderne, évocation d'un phare.
- Alternative aux éclairages entourant la Collégiale : reconstitution des anciennes lanternes (proposition très chère).

Pas d'étude réalisée mais mise en lumière nécessaire :

- La Collégiale : l'éclairage actuel (centré sur la flèche) est obsolète et partiellement hors service; la recherche d'un éclairage plus architectural est souhaitable. A noter l'existence d'un projet de rénovation des éclairages intérieurs, très ingrats actuellement (AP Origin, dans le cadre de la restauration de l'église).
- Côté ouest du cours Saint-Guidon

